# République Française Département de l'Hérault COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 12 avril 2021

~~~~

#### BUDGET ANNEXE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) EAUX USÉES (EU) 2021 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 12 avril 2021 à 16h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 1 avril 2021.

Étaient présents ou représentés

Mme Maria MENDES CHARLIER, M. Henry MARTINEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, Mme Nicole MORERE, M. Philippe SALASC, M. Jean-François SOTO, M. Philippe LASSALVY, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, Mme Martine LABEUR, Mme Florence QUINONERO, M. José MARTINEZ, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. Jean-Marc ISURE, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Pascal DELIEUZE, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Béatrice FERNANDO, M. Claude CARCELLER, Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILOING, M. Jean-Claude CROS, M. Marcel CHRISTOL, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

**Procurations** 

M. Gilles HENRY à M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Jocelyne KUZNIAK à M. Pascal DELIEUZE, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, M. Daniel JAUDON à M. José MARTINEZ, M. David CABLAT à M. Jean-

Claude CROS.

<u>Absents</u>

M. René GARRO, Mme Agnès CONSTANT, M. Robert SIEGEL, M. Laurent ILLUMINATI.

Abstention: 0	Quorum : 16	Présents : 39	Votants : 44	Pour: 44 Contre: 0 Abstention: 0
---------------	-------------	---------------	--------------	----------------------------------

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L2311-1, L2311-2 et suivants, L2312-1 à L2312-4 et L2313-1 applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L 5211-36;

VU l'article L.1612-2 du même code ;

VU la délibération n° 2513 du Conseil communautaire en date du 23 mars 2021 relative à la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et à l'approbation du Rapport d'Orientation budgétaire 2021 ;

VU la présentation du Rapport sur l'égalité professionnelle Femmes-Hommes lors du Conseil communautaire du 15 février 2021.

CONSIDERANT les éléments de contexte du budget annexe DSP EU 2021 et les évolutions budgétaires attendues :

- Section d'exploitation
  - Recettes

Chapitre 75 : Le montant prévisionnel 2021 sera de III K€.

- Dépenses

Chapitre 011 : Le montant des charges à caractère général s'élèvera à 6 K€.

Chapitre 012 : Les dépenses de personnel ont été évaluées à 38 K€ et comprennent le remboursement au BA régie AEP 33 K€ et 5 K€ pour le remboursement au budget principal concernant les charges de personnel des services support.

Chapitre 67 : Pour ce qui concerne les charges exceptionnelles, elles s'établiront à 7 K€.

Chapitre 042 : Le montant des dotations aux amortissements s'élèvera à 18 K€.

Chapitre 023 : Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement s'élèvera cette année à 247 K€.

La section d'exploitation s'équilibre à 316 K€ avec le résultat de fonctionnement reporté (205 K€),

### • Section d'investissement

- Recettes

Chapitre 040 : Le montant des amortissements correspond au virement de la section d'exploitation soit 18 K€.

Chapitre 021 : Le virement de la section de fonctionnement s'élèvera à 247 K€ pour cette année 2021.

Chapitre 041 : Les opération patrimoniales s'établiront à 10 K€.

Chapitre 27 : Les autres immobilisations financières s'élèveront à 10 K€.

Dépenses

Les dépenses réelles prévues en 2021 sur les opérations d'investissement s'élèvent donc à 502 K€ dont 16 K€ de reste à réaliser de 2020.

La section d'investissement du budget annexe DSP EU 2021 s'équilibre donc à 502 K€.

# Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint

### DÉCIDE

#### à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter le budget annexe DSP EU 2021 de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux documents ci-annexés et présenté chapitre par chapitre.

Transmission au Représentant de l'État N° 2574 le 19 avril 2021 Publication le 19 avril 2021 Notification le DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE Gignac, le 19 avril 2021 Identifiant de l'acte : 034-243400694-20210412-2953-BF-1-1 Le Président de la communauté de communes

Jean-François SOTO

Budget annexe Délégation de service public Eaux Usées – Budget primitif 2021.

Section de fonctionnement des dépenses et des recettes :

	Fonctionnement DEPENSES		
		BP 2021	Résultats du vote
011	Charges à caractère gènèral	5 900,00	Adopté à l'unanimité
012	Charges de personnel	38 200,00	Adopté à l'unanimité
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	Adopté à l'unanimité
042	Opérations d'ordre entre sections	18 000,00	Adopté à l'unanimité
023	Virement à la section d'investissement	247 553,99	Adopté à l'unanimité
	DEPENSES DE L'EXERCICE	316 653,99	Adopté à l'unanimité

	Fonctionnement RECETTES			
		BP 2021	Résultats du vote	
002	Résultat de fonctionnement reporté	205 153,99	Adopté à l'unanimité	
75	Autres produits gestion courante	111 500,00	Adopté à l'unanimité	
	RECETTES DE L'EXERCICE	316 653,99	Adopté à l'unanimité	

Budget annexe Délégation de service public Eaux Usées - Budget primitif 2021.

Section d'investissement des dépenses et des recettes :

	Investissement DEPENSES			
		BP 2021	Résultats du vote	
20	Immobilisations incorporelles	90 000,00	Adopté à l'unanimité	
21	Immobilisations corporelles	86 230,64	Adopté à l'unanimité	
23	Travaux en cours	300 000,00	Adopté à l'unanimité	
041	Opérations patrimoniales	10 000,00	Adopté à l'unanimité	
RAR20	Restes à réaliser 2020	16 178,03	Adopté à l'unanimité	
	Total dépenses d'invt hors opérations	502 408,67	Adopté à l'unanimité	

Investissement RECETTES			
		BP 2021	Résultats du vote
001	Résultat antérieur reporté	226 854,68	Adopté à l'unanimité
040	Amortissements	18 000,00	Adopté à l'unanimité
021	Virement de la section de fct	247 553,99	Adopté à l'unanimité
041	Opérations patrimoniales	10 000,00	Adopté à l'unanimité
	RECETTES DE L'EXERCICE	502 408,67	Adopté à l'unanimité

Code INSEE

Commune

ANIANE

ANIANE

ANIANE-

AUMELAS

ARBORAS

**ARGELLIERS** 

BELARGA

**GIGNAC** 

GIGNAC

GIGNAC

GIGNAC

**GIGNAC** 

GIGNAC

GIGNAC

**JONQUIERES** 

LA BOISSIERE

LAGAMAS

LE POUGET

LE POUGET

MONTARNAUD

CAMPAGNAN

**ARRETE - SIGNATURES** 

Date de convocation:

LOUKANI (suppléante)

LEMOINE (suppléante)

LAUSSEL (suppléante)

LANGREE (suppléante)

Jean-Manuel YORIS (suppléant)

Jean-Louis RANDON (suppléant)

HOCHART (suppléante)

ANCIAN (suppléant)

A Gignac, le 12 avril 2021

Nom

Sandrine

Cécile

Florence

Cécile

Danielle

Pierre

Nombre de membres en exercice: 48 Nombre de membres présents : 39 Nombre de suffrages exprimés : 44

**VOTES:** Présenté par le Président

Le Conseil communautaire

Philippe

Nicole

Nicolas

Ronny

José

Jean-Marc

Martine

Olivier

Philippe

Stéphanie

Marcel

Bernard

Jean-Claude

Christian

Thibaut

Josette

lean-Pierre

Jean-François

Marie-Hélène

Marie-Françoise

SALASC

MORERE

**ROUSSARD** 

PONCE

NACHEZ

**AMALOU** 

**MARTINEZ** 

**ISURE** 

SOTO

LABEUR

**SERVEL** 

**SANCHEZ** 

LASSALVY

**CHRISTOL** 

**GOUZIN** 

VILOING

BARRAL

**PUJENS** 

**CUTANDA** 

**CROS** 

**BOUGARD-BRUN** 

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

01/04/2021

Le Président

Présent

Contre:

SIGNATURE

MONTARNAUD Valérie MONTARNAUD Gilles

Commune

PLAISSAN

POPIAN

**POUZOLS** 

**PUECHABON** 

PUILACHER

MONTARNAUD Laurent ILLUMINATI

Béatrice

Marie-Agnès

Véronique

Xavier

Martine

MONTPEYROUX Claude

ST ANDRE DE SANGONIS René

ST BAUZILLE DE LA SYLVE Gregory

ST GUIRAUD

ST JEAN DE FOS

ST PARGOIRE

TRESSAN

VENDEMIAN

ST PAUL ET VALMALLE

ST SATURNIN DE LUCIAN Florence

ST GUILHEM LE DESERT

Catherine GIL (suppléante)

Nom

Gilles

Francis

Bernard PINGAUD (suppléant)

**BOULOUYS** (suppléant)

RICARD (suppléant)

AVIAT (suppléante) Christelle EL MAHI (suppéant) Mohamed

Présent

**SIGNATURE** 

Oel

ST ANDRE DE SANGONIS GABAUDAN Jean Pierre ST ANDRE DE SANGONIS Roxane MARC

ST ANDRE DE SANGONIS Yannick **VERNIERES** 

**BOUYSSOU** 

CARCELLER

**FERNANDO** 

NEIL

**PEYRAUD** 

BONNET

SIBERTIN-BLANC

**HENRY** 

**DUMAS** ST ANDRE DE SANGONIS | Chantal ST ANDRE DE SANGONIS | Henry MARTINEZ

**MENDES CHARLIER** ST ANDRE DE SANGONIS | Maria

**GARRO** 

BRO

**REQUIRAND** 

Pascal

THEVENIAUD (suppléant)

CAUMEIL (suppléant) Bernard

Jean-Philippe MORESMAU (suppléant)

**DELIEUZE** 

SIEGEL

Pascal

Jocelyne KUZNIAK

ST JEAN DE FOS

lean-Pierre

Daniel

David

ST PARGOIRE Jean-Luc DARMANIN

Daniel

Robert

CONSTANT Agnès

BERTOLINI

**JAUDON** 

CABLAT

QUINONERO

Evelyne

Sylvie

Christine

GELLY (suppléante)

VIALLA (suppléante) Monique

MOYANO (suppléante)

Certifié exécutoire par le Président

, compte tenu de la transmission en préfecture le

FERNANDEZ-FAUCILHON (suppléante)